

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Hôtel de Ville  
33730 Villandraut  
Tél. : 05.56.25.85.55  
Fax : 05.56.25.85.56

Nombre de Représentants : 19

Nombre de Présents : 18

Nombre de Votants : 18

Le 30 novembre 2007 à 20 H 30 à Noaillan, l'Assemblée Communautaire s'est réunie sous la Présidence de M. PERINGUEY.

Secrétaire de séance : Mme BAUP

Date de convocation : 23 novembre 2007

### **Etaient présents à la réunion :**

Jean PERINGUEY, Laurence HARRIBEY, Michel LAGOFUN (Noaillan) ; Bernard DONNEVE, Marianne LABOUILLE (Bourideys) ; Jeanne-Marie BAUP, Eliane FAUGERE (Uzeste) ; Louis-Julien SOURD, Michelle RICARD, Dominique PAIROYS (Villandraut) ; Jean-Claude CANDAU (Lucmau) ; Sandra BAROT, Jean-Pierre DELCAMP, Jean BUNGERT (Préchac) ; Jean-Claude LASSALLE, Philippe ANQUETIL (Cazalis), Isabelle DEXPERT, André L'AZOU (Pompéjac).

### **Etait absent Excusé :**

Michel DUFIET

### **Lecture du Compte-rendu de la Plénière du 9 novembre 2007**

Le Président donne lecture du compte rendu de la plénière du 9 novembre 2007.

Le Conseil Communautaire approuve ce dernier à l'unanimité.

### **Commission 1**

#### **1. Admission en non valeur**

Monsieur le Président fait état du Courrier de Madame le Comptable du Trésor reçu le 29 novembre 2007 pour un dossier d'admission en non-valeur de cotes devenues irrécouvrables à présenter au Conseil Communautaire dont le montant est de 39.60 € et concerne un rôle budget annexe Aide à Domicile année 2004 pour le motif de décès du débiteur et succession non réglée..

Il rappelle qu'une admission en non valeur ne supprime pas la dette du redevable, ce n'est qu'une mesure administrative allégeant la comptabilité du receveur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Accepte cette admission en non-valeur,
- Charge Monsieur le Président de mandater cette somme à l'article 654 chapitre 65 du Budget Annexe Aide à Domicile.

#### **2. Comptes Administratifs, de Gestion 2007 et Budgets 2008**

Monsieur le Président demande que soit débattue l'opportunité d'un calendrier.

Il serait souhaitable de voter comptes Administratifs et de Gestion 2007 courant février 2008, pour ce qui concerne les Budgets 2008, certaines décisions politiques ne doivent pas entraver les actions du futur Conseil Communautaire.

La commission 1 se réunira le 4 janvier 2008 à 16 H pour préparer ces travaux.

#### **3. Fiscalité mixte**

Pour les Collectivités déjà soumises à cette formule, délibérer ne s'imposerait pas.

#### **4. Communication**

Monsieur BUNGERT fait le point sur ;

1. La communication interne : nécessité de construire une charte graphique,
2. La communication externe :
  - Prévoir une communication de fin de mandat,
  - Améliorer le Site Internet en identifiant tourisme et citoyenneté.

## Commission 2

### 5. Marchés 2008

La commission se réunira avant le 11 janvier 2008 pour la campagne 2008 ;

- Fauchage des bas côtés,
- Marché à bon de commande pour l'entretien des routes,
- Travaux d'investissement et du FDAEC

## Commission 3

### 6. Tourisme

#### **a. Jeu « les âges du Ciron » en rondins de bois**

La dernière commission a proposé que ce projet soit réalisé en interne au sein du contrat enfance et avec l'intervention d'Olivier SAINT JOURS (Base Nautique), le calendrier fixé est mars 2008

#### **b. Parcours d'interprétation à la collégiale d'Uzeste**

La commission a adopté le principe de l'organisation d'un concours début 2008.

#### **c. Signalétique**

Sur proposition de Madame HARRIBEY,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- o Décide de lancer une consultation pour les travaux de signalétique.

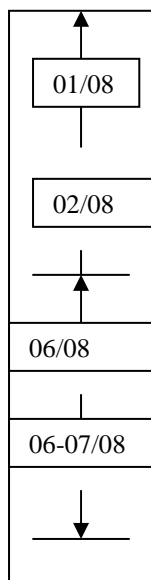
#### **d. Parcours de santé**

L'idée de réaliser des parcours de santé dans les communes est émise par M. CANDAU. A mettre à l'étude.

## Commission 4

### 7. PLU

Monsieur LASSALLE propose de retenir le calendrier des fins de travaux proposé par le Cabinet d'étude :



- o Il reste un travail d'ajustage à faire avec les communes pour les zonages et règlements : de nouvelles réunions seront programmées avec Aurélie BARBARIN en janvier.
- o Travail de lecture des communes
  - Réunion publique de concertation,
  - Arrêt du document de zonage et règlement
  - Phase de consultation technique
  - Enquêtes publiques

Chaque commune adaptera ce calendrier prévisionnel à sa propre réflexion et organisera les réunions de concertation nécessaires et leur publicité.

#### **a. PLU – Etudes particulières**

Monsieur le Président expose la demande particulière d'une commune dans l'élaboration des PLU et le zonage. Il montre le devis établi par le Cabinet d'Etude concernant cette demande particulière et propose que :

Quand sur une zone, pour la rendre constructible, il est nécessaire de faire procéder à une étude particulière, cette étude s'effectuera aux frais du ou des propriétaires de la zone avant classement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Décide que ; Quand sur une zone, pour la rendre constructible, il est nécessaire de faire procéder à une étude particulière, cette étude s'effectuera aux frais du ou des propriétaires de la zone avant classement.

## **8. Numérisation du cadastre**

La numérisation des cadastres communaux est pratiquement terminée. Cet un outil important et utile pour les communes à condition d'avoir les moyens de l'utiliser. Il faudra ajouter à chaque cadastre par couches successives les cartes permettant la gestion (voirie, assainissement, eau, PLU,...) selon les besoins de chaque commune.

La Commission Urbanisme sera chargée de la suite de ce projet.

## **9. Marché de la collecte des Ordures Ménagères.**

La commission d'Appel d'Offres se réunira le 7 décembre 2007 à 15 h à Noaillan.

## **10. SPANC**

### ***a. Aide à l'Équipement Informatique du SPANC***

Monsieur le Président rappelle que par délibération du Conseil général n° 04-0560 CP du 1<sup>er</sup> mars 2004, il nous a été accordé une aide à l'Équipement Informatique pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif selon ;

Un plan de financement prévisionnel ainsi inscrit au Budget Général chapitre 21 ;

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat du matériel	2200 €	Conseil Général	2 624 €
Achat du logiciel et formation	4 360 €	Autofinancement	3 936 €
<b>Total</b>	<b>6 560 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 560 €</b>

Qu'il convient de valider par une délibération spécifique aux fins d'obtenir le règlement de ce dossier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve le plan de financement tel qu'inscrit au Budget Général chapitre 21.

## **Commission 5**

## **11. CLSH à Villandraut**

### ***a. Achat du terrain du CLSH et de la Salle spécialisée***

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée, le vœu de la Commune de Villandraut concernant le terrain sur lequel se construit le CLSH et la salle spécialisée, de vendre ces parcelles pour un euro symbolique.

Ce terrain est en cours de délimitation exacte par le géomètre : Cabinet ESCANDE.

Le Conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de l'achat de ce terrain et de prendre à sa charge les frais de géomètre et de notaire,
- Autorise Monsieur le Président ou à défaut M. DELCAMP à signer l'acte notarial auprès de Me LATOURNERIE, Notaire à Bazas,
- Précise que cette décision s'appliquera à réception d'une délibération concomitante du Conseil Municipal de Villandraut décidant de cette vente pour ce montant.

## **b. Construction d'un CLSH salle spécialisée – Géothermie Avenant n°1 au lot n°6**

Monsieur le Président expose que l'option Géothermie retenue lors de la signature du Marché pour la construction du CLSH nécessite un avenant tel que suit :

Montant initial HT du Marché lot n° 6	40 675.00 €
Marché géothermie	30 840.00 €
Avenant Géothermie Plus value	10 350.00 €
Moins value sur chauffage sol	<u>- 2 700.00 €</u>
<b>TOTAL HT</b>	<b>79 325.00 €</b>
TVA	<u>15 547.70 €</u>
<b>NOUVEAU MONTANT LOT N° 6 DU MARCHE TTC</b>	<b>94 872.70 €</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Arrête le nouveau montant du Marché lot n° 6 à la somme de 94 872.70 € TTC dont 41 190 HT soit 49 263,24 TTC pour la géothermie,
- Charge Monsieur le Président de demander les subventions relatives à cet équipement en géothermie.

### **12. Leader + « Découverte artistique »**

Ce dossier n'a pu être réalisé.

### **13. Charte des Aides à Domicile : Plan de financement Leader +**

Monsieur le Président expose les actions envisagées par la commission pour aboutir à de bonnes pratiques au sein du service Aides à Domicile et par leurs bénéficiaires.

Le programme comporte notamment quatre interventions d'un cabinet spécialisé qui élaborera les supports pédagogiques et la grille d'évaluation de ces différentes actions.

Il convient de prévoir un budget spécifique, et de demander une subvention Leader + ;

<b>BUDGET "BONNES PRATIQUES DES AIDES A DOMICILE"</b>				
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>OBSERVATIONS</b>
<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>	
Formation HSEN	1 000,00	LEADER+	957,21	50,00%
Elaboration support:		CDC	957,21	50,00%
3 jours Corinne MOTHES	269,01			
Elaboration grille évaluation :				coût journalier C Mothes:
1 jour Corinne MOTHES	89,67			89,67 €
Côut transport (3h30 X 4j):				coût horaire N BOURDELOIE
14h Nelly BOURDELOIE	168			12 €
carburant : 30km X 4 X 0,36	43,2			contrat location 0,36/km
location : 30km X 4 X 0,37	43,2			
Réunion avec aides à domicile:				
1/2 j Corinne MOTHES	41,34			
animation festive (4x 65)	260			65€ Forfaitaires par goûter
<b>TOTAL</b>	<b>1 914,42</b>		<b>1 914,42</b>	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

- Approuve l'ensemble de ces actions visant à améliorer les pratiques de nos Aides à Domicile et de leurs bénéficiaires et,
- Autorise Monsieur le Président à demander une subvention Leader + pour leur financement.

### **14. Transport à la demande**

Madame DEXPERT fait état des démarches pour augmenter la fréquence de nos parcours sur le transport à la demande.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Conseil Communautaire adopte les parcours suivants :

- Mardi matin : Langon
- Jeudi matin : Villandraut
- Vendredi matin : Langon et éventuellement Bazas,
- Samedi matin : Bazas.

Une communication sera faite à la population

## 15. Aménagement au Multi accueil

Monsieur le Président expose que les deux chalets achetés sur le marché de Noël ont été montés, l'un derrière le Multi accueil, l'autre en entrant à gauche.

Dans le cadre de l'Agenda 21, il est prévu d'équiper celui de gauche d'un système de récupération des eaux de pluie qui pourrait venir irriguer le petit jardin à proximité.

Le coût prévisionnel de cet équipement ainsi composé de :

Deux gouttières, deux descentes et deux fûts sécurisés de 300 l chacun,  
S'élève à 250 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Décide de cet équipement dans un but de récupération des eaux pluviales et également d'éducation auprès des jeunes enfants ?
- Dit que les crédits nécessaires disponibles permettent une imputation au chapitre 21 du Budget Annexe Multi Accueil

## QUESTIONS DIVERSES

### *a. Débat*

Un débat s'est ouvert sur la possibilité d'installer des éoliennes par la Sté VALECO, le Conseil Communautaire laisse le soin à cette société de mener son étude – durée un an – ce pourrait être sur Noailan. Le but de l'étude est de connaître la force du vent dans notre région.

### *b. Réunion du Bureau*

Le Conseil Communautaire renvoie au Bureau qui se réunira le :

**14 décembre 2007 à 17 h à Noailan,**

Le contrat CNP, (Contrat 2008 et application sur un Accident du Travail),  
Organisation du SPANC : Bilan 2007 et préparation 2008.

*Prochaine réunion du Conseil Communautaire le 11 janvier 2008.*

Jean PERINGUEY	Laurence HARRIBEY
Michel LAGOFUN	Jeanne-Marie BAUP
Eliane FAUGERE	Isabelle DEXPERT
André L'AZOU	Sandra BAROT
Jean BUNGERT	Jean-Pierre DELCAMP
Philippe ANQUETIL	Jean-Claude LASSALLE
Marianne LABOUILLE	Bernard DONNEVE
Michèle RICARD	Louis-Julien SOURD
Dominique PAIROYS	Jean-Claude CANDAU